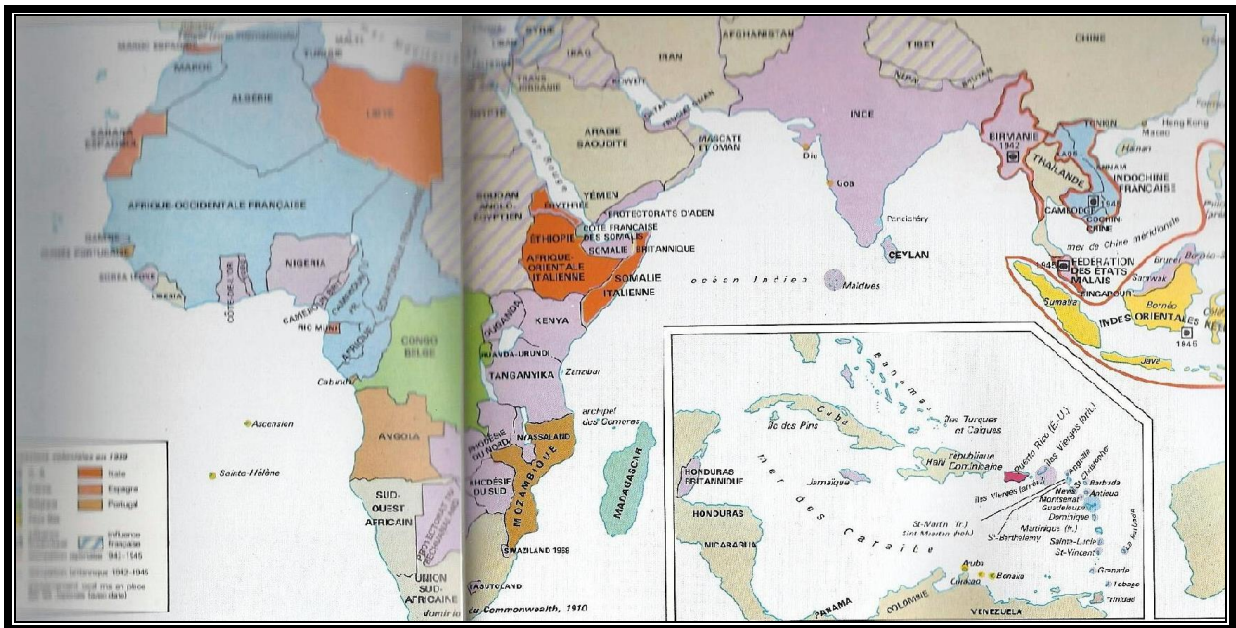


1940

LES RALLIEMENTS A LA FRANCE LIBRE

“L'EMPIRE DE NOUVEAU DANS LA GUERRE”



Par Francis AGOSTINI

Président départemental de l'Union
Fédérale des Bouches-du-Rhône

Président du Comité de Coordination des
associations d'Anciens Combattants et
Victimes de Guerre de Marseille et des
Bouches-du-Rhône.

L'onde de choc provoquée par l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940, pour importante qu'elle fut, ne fut pas pourtant perçue de la même façon dans les différentes parties de l'empire et qui pour celles qui rejoignirent la France libre, durent faire face à nombre de difficultés.

Le 20 juin 1940, déjà, aux Indes, le gouverneur Bonvin, gouverneur des établissements français de l'Inde, télégraphiait de Pondichéry au gouvernement du maréchal Pétain encore à Bordeaux, que la population européenne et locale était unanime à poursuivre la lutte aux côtés de l'empire britannique ; ce n'était pas en fait un ralliement au général de Gaulle, mais le 29 juin, les anglais faisaient savoir au gouverneur que son message serait transmis à Londres ; le 12 juillet, le général de Gaulle accusait la réception du message et félicitait le gouverneur Bonvin de son choix.

Mais ce n'est finalement que le 7 septembre 1940 que le ralliement officiel eut lieu, après que la population et les fonctionnaires l'aient approuvé et fut enregistré le 9 septembre.

Le 23 juin, les domaines français de Saint Hélène avaient fait allégeance à la France Libre.

Puis le 18 juillet, les Nouvelles Hébrides rejoignaient.

- Le 26 août ce fut le tour du Tchad
- Le 27 août le Cameroun.
- Le 29 août le Moyen Congo- Aujourd'hui, Congo Brazzaville.
- Le 30 août, l'Oubangui- Chari- La république centre Afrique.
- Le 31 août Tahiti.
- Le 2 septembre, les établissements français d'Océanie.
- Le 24 septembre la Nouvelle Calédonie.
- Le Gabon, après des combats fratricides le 12 novembre 1940.

Le 24 décembre 1940, la Grande-Bretagne reconnaît le Conseil de Défense de l'empire, créé le 27 octobre par le général de Gaulle, par l'ordonnance numéro 1, à Brazzaville, en terre française, dont le rôle sera d'exercer dans tous les domaines la conduite générale de la guerre en vue de la libération de la Patrie et de traiter avec les puissances étrangères des questions relatives à la défense des possessions françaises et des intérêts français. Ayant en main une organisation militaire et administrative, cela va lui permettre de nommer de nouveaux responsables, gouverneurs qui lui serviront de relais et imposeront la France vis-à-vis des autres pays alliés.

Seule résiste encore l'Afrique Occidentale Française, avec la malheureuse affaire de Dakar, l'Afrique du Nord directement en prise avec la métropole et d'autres territoires qui rejoindront la France combattante au fur et à mesure du développement de l'influence qu'aura le général de Gaulle sur ces parties de l'empire.